A 13 ANS, J'AI ETE ELUE AU C.M.J.C.

(CONSEIL MUNICIPAL DESJEUNES CITOYENS)

A 13 ans, j'ai *été* élue au Conseil Municipal des jeunes citoyens à, LA CIOTAT (13) pour un mandat de deux ans qui s'est achevé en 2012. Je fréquentais la classe de 5° du collège des MATAGOTS à LA CIOTAT.

Pour se faire élire, il faut être volontaire et déposer sa candidature. Puis, on forme des groupes de 5 candidats. Chaque groupe exprime son projet qui est affiché dans l'enceinte du collège, de manière que tous les collégiens puissent en prendre connaissance.

Puis le vote a lieu à l'intérieur d'une classe. Sur une table sont déposés les bulletins de vote qui portent le nom et prénom d'un groupe de 5 candidats. On saisit un bulletin de chaque groupe, on prend une enveloppe. On entre dans l'isoloir, on place dans l'enveloppe, le bulletin de vote de son choix. On glisse dans l'urne l'enveloppe et son contenu. La personne qui préside le bureau dit « a voté»

A LA CIOTAT, il y a 3 collèges. 2 groupes de 5 candidats ont été élus par Collège, soit 30 jeunes conseillers.

LA REMISE DES ECHARPES

les 30 élus sont rassemblés dans la salle du conseil municipal. Derrière nous, il y a nos parents et le public constitué des habitants de la Ville.

le Maire et l'un de ses Adjoints président la séance. A l'appel de notre nom et prénom, on se lève et se dirige vers le Maire et l'Adjoint qui nous remet l'écharpe. Un journaliste-photographe nous prend en photo portant l'écharpe. Puis quand tous les élus sont porteurs de l'écharpe, le journaliste prend une photo de tous les jeunes conseillers avec le Maire, son Adjoint et la personne qui va diriger et nous aider à développer nos projets, photo qui paraîtra dans le journal municipal et sur le site de la ville afin que tous les habitants aient connaissance de l'existence du conseil municipal des jeunes.

lES PROJETS

Nous sommes 30 élus. On va nous diviser en commissions, 2 commissions chargées de « animations/loisirs et la 3° sur la « nature» Personnellement, j'ai été inscrite dans un des 2 commissions chargées de l'animation/loisirs. Tous les projets présentés avant l'élection ont été réunis et discutés avec le responsable du groupe. Seuls ont été retenus les projets se rapportant à l'animation et loisirs.

lors de la première réunion du conseil, on a étudié tous les projets et sélectionné ceux qui étaient réalisables et qui pouvaient être supportés par le budget qui nous était alloué et qui ne fallait surtout pas dépasser.

lES SEANCES PlEINIERES

les séances plénières nous permettent de présenter nos projets de la ville. Elles se déroulent dans la salle de délibérations du conseil municipal. Chaque Elu doit faire un exposé d'un des projets proposés. Personnellement, j'ai proposé un projet intitulé « Boîte aux livres », J'ai pensé aux gens qui aiment la lecture, à ceux qui ont des tas de livres chez eux et qui ne savent plus quoi en faire, à ceux qui n'ont de gros moyens financiers pour acheter des livres, etc. Mon idée est de placer dans divers endroits de la ville, une boîte à livres, par exemple des étagères protégées de la pluie et du vent. la personne peut venir déposer les livres dont elle n'a plus l'utilité, en prendre d'autres quelle n'a pas lu, d'autres personnes peuvent venir se servir et prendre le livre qui lui plait à lire, ensuite le ramener après l'avoir lu, etc. Je me plais à dire que mon projet a *été* adopté, il fonctionne bien et a beaucoup de succès.

Ces réunions sont importantes pour parler de nos projets, afin que les administrés soient au courant sur les sujets que nous travaillons pour améliorer leur vie quotidienne.

le Maire, l'Adjoint et la personne qui nous dirige sont présent aux séances plénières.

QUI VALIDE NOS PROJETS

Nos projets sont présentés au Maire lors des séances plénières. Ce dernier en a déjà pris connaissance avant de les présenter aux citoyens. Ensuite, c'est la personne qui nous encadre qui se renseigne. Pour mon projet personnel, celle ci s'est rapprochée du responsable de la bibliothèque municipale qui a adhéré à mon projet et a participé à trouver les emplacements dans la ville pour y placer ces boîtes à livres.

lES COMMEMORATIONS ET INAUGURATIONS

Entre temps, nous devons aussi être présents lors des commémorations organisées par la ville. EX : Nous avons participé à la commémoration du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918...

Nous devons être présents aussi lors des inaugurations des projets qui ont été réalisé.

LES VISITES PENDANT NOTRE MANDAT

Nous avons visité le bureau du Maire. Nous lui avons posé des questions en rapport avec sa fonction

No us avons aussi visité le Parlement Européen à STRASBOURG. Nous avons visité l'endroit où les plus grandes lois européennes sont votées. C'était une visite très enrichissante sur le plan de la connaissance.

MES IMPRESSIONS

L'exercice de ce mandat de C.M.J.C. a été une expérience enrichissante que je renouvellerai sans hésitation. J'ai regretté que le mandat soit dune durée de deux ans.

On se responsabilise. On prend conscience des notions de droits et devoirs. On apprend la démocratie.

J'ai beaucoup appris. J'ignorais que les fonctions, le rôle, les attributions du Maire et de ses Adjoints étaient aussi importants. J'ai enrichi mon vocabulaire avec de nouveaux termes concernant l'administration de la commune.

Je pense que la création d'un conseil municipal des jeunes citoyens est une bonne chose et a passionné l'unanimité des collégiens. Même ceux qui n'ont pas fait partie du conseil des jeunes, ont participé indirectement en sollicitant les jeunes élus par un questionnement.

GRIMA Marine

Classe de 3° du Collège des Matagots à LA CIOTAT

Elections

Conseil Municipal de Jeunes citoyens 2012/2014

A quoi ça sert ?

L'objectif du CMJc est de permettre à 30 collégiens de participer activement pendant deux ans à la vie de leur commune, de faire l'apprentissage de la citoyenneté.

- Les jeunes élus du CMJc recherchent et proposent des idées pour améliorer la vie dans leur ville.

- Ils s'informent, étudient, font approuver et réalisent leurs projets dans le domaine des loisirs, de la protection à l'environnement, de l'animation, de la communication, de la solidarité, de la culture, de la santé....

- Pendant leur mandat, ils découvrent des institutions françaises, La Mairie, le Conseil général, le Conseil régional, l'Assemblée nationale, le Parlement européen...

- Ils participent aux commémorations officielles.

Le CM.1c, comment ça marche ?

Etre membre du Conseil Municipal de Jeunes citoyens nécessite du temps et de l'imagination. Cest aussi avoir envie de faire des choses pour les autres, pour sa ville.





Les élus se réunissent par groupe de travail, une fois par mois à la mairie, pour avancer sur les projets choisis.
Ils sont responsables d'un budget pour la réalisation de leurs projets.

Ils rencontrent aussi des services mumcipcux et des partenaires pour les aider dans leurs projets :



Visite de la bibliothèque
Service de la Culture



Sortie « Mer Propre »
Service des Sports

Quelques exemples de projets réalisés

Thématique: Environnement

- Distribution de cendriers portables - été 2007
  Distribution de tracts sur la durée de vie des déchets en mer et à terre - été 2009
  Nettoyage du Skate Park - novembre 2009
  Diffusion du film « Home» de Yann Arthus Bertrand pour les collégiens - avril 2010
- Nettoyage du bord de mer - Fête du Nautisme - mai 2011
- Réalisation de panneaux sur la protection du littoral - été 2011
- Rencontre avec l'équipage du « Voilier de la Solidarité » et réflexion autour des enjeux de l'eau (Forum mondial de l'eau) - mars 2012



Fête du nautisme
Base Nautique

Thématique : Animations

- Soirée discothèque « little night party» - 2007
- Tournoi de Sandball - Fête du Jeu - été 2009
- Spectacle de feu et goûter de Noël gratuit - 2011



Spectacle du feu
Place Evariste Gras

Thématique : Solidarité et dons aux associations

- Collecte téléphones portables et cartouches d'encre usagées - 2008
- Concert de rock solidaire - juin 2012

Thématique : Aménagement des espaces

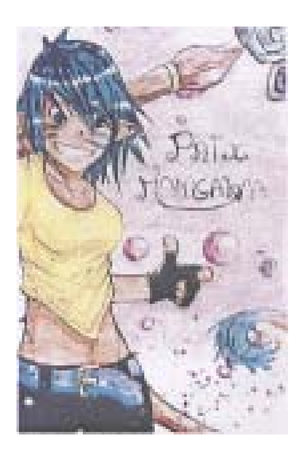
Création du Skate Park - 2008

Thématique : Communication

Reportage vidéo et animation de théâtre - Forum Santé Jeunes - 2008
- Création du blog du CMJc :
« cmjclaciotat13.over-blog.fr » - mars 2009

Thématique: Loisirs

- Enquête dans les collèges sur les besoins des jeunes à la Bibliothèque - 2010
- Concours d'illuminations de Noël 2011
- Concours de dessins mangas dans les collèges - avril 2012
Création « Boites à lire» - mai 2012



Concours Mangas
CDI des collèges



Concours Illuminations de Noël



Remise des prix
Concours des Illuminations de Noël
Office Municipal de Tourisme

Les séances plénières:

Les élus se réunissent une fois par trimestre en séance plénière dans la salle du Conseil municipal de la mairie pour discuter et voter leurs projets. Les séances sont publiques et chaque citoyen peut venir débattre des projets.





Salle du Conseil municipal



Prise de parole des élus

Les Institutions Françaises :

Les élus ont l'occasion de découvrir pendant leur mandat des institutions françaises :

La Mairie - 2007, 2009, 2011
Le Conseil général - 2008
Le Conseil régional - 2012
L'Assemblée nationale - 2010
Le Parlement Européen - 2011

Election, mode d'emploi

Sont électeurs tous les collégiens de la 6ème à la 3ème.
Le vote se fait à bulletin secret et déposé dans une urne.
L'élection a lieu entre octobre et novembre, dans chaque collège.
10 sièges sont répartis par collège entre les listes présentes.

Tu veux être élu au sein du CMJc et mettre en œuvre des projets?

- Tu dois être scolarisé en classe de 6ème, 5ème ou 4ème dans un des collèges de la ville à la rentrée 2012/2013.
- Tes parents doivent être d'accord.
- Avec des camarades, tu dois présenter une liste de projets qui sera affichée dans ton collège, le temps de la campagne électorale.
- Tes projets doivent être « réalisables » d'un point- de vue technique, financier et légal.

Exemples de projets n'ayant pas vu le jour : piste de luge, bowling, accrobranches, patinoire, cinéma de plein air...



